



Demande de conseil sur un achat non voulu

Par **greg160**, le **30/05/2009** à **17:27**

Bonjour, je travaille en profession libérale, par rapport à mon activité il y a quelques temps j'ai reçu une lettre du guide européen des cités, lettre semblant officielle me demandant si je voulais faire parti de leur guide, je n'ai pas vu les petites lettres qui disait qu'il fallait payer quelque chose, alors j'ai renvoyé le formulaire.
Aujourd'hui je viens de recevoir une lettre de leur part avec une facture de près de 1000 euros.

Quels sont mes droits puis-je faire marche arrière voir ne pas payer la facture totalement démesuré par rapport à mon activité très modeste.

Merci d'avance